**32ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(21 janvier-1er février 2019)**

**Slovaquie**

**Intervention de la France**

Genève, le lundi 28 janvier 2019 (matin)

Merci Monsieur le Président

Je remercie la délégation slovaque pour la présentation de son rapport.

La France salue la situation très satisfaisante des droits de l’Homme en Slovaquie. Elle encourage la Slovaquie à renforcer encore le respect des droits de l’Homme en mettant en œuvre les recommandations suivantes :

* ratifier la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique (convention d’Istanbul) ;
* donner aux couples de sexes différents et de même sexe qui cohabitent les droits adaptés à la réalité de leur situation sociale, par exemple en matière de logement, d’aide sociale et d’héritage, notamment en mettant en place un partenariat civil ;
* poursuivre l’amélioration du fonctionnement de la justice, y compris du parquet, et lutter contre la corruption et la lenteur des procédures judiciaires ;
* favoriser l’inclusion des enfants roms et des enfants handicapés dans le système éducatif slovaque et fournir un soutien aux écoles pour leur permettre de lutter contre la ségrégation scolaire ;
* renforcer les dispositifs de lutte contre les crimes et les discours de haine.

La France souhaite à la Slovaquie un plein succès pour son passage à l’EPU.

Je vous remercie./.